

AVANT LA MANIF DU 31 JANVIER Le torchon brûle entre C. Brun et S. Chenu

DENAIN Le député RN, Sébastien Chenu, a saisi la justice après avoir estimé que Cédric Brun, conseiller régional LFI, a lancé « un appel à la violence » contre lui sur les réseaux sociaux.

Sébastien Chenu reproche à Cédric Brun, par ailleurs secrétaire général CGT PSA Valenciennes, d'avoir lancé sur les réseaux sociaux "un appel à la violence" envers lui pour les prochaines manifestations contre la réforme des retraites. Cet épisode rappelle l'affaire entre la CGT et Sébastien Chenu de mars 2018 où le député RN avait assuré avoir reçu "des coups au visage, au bras et aux jambes", lors d'une manifestation organisée par la CGT Métallurgie à Valenciennes. Quatre syndicalistes de la CGT, poursuivis pour "violences en réunion" à l'encontre du député Rassemblement national avaient été relaxés en juin 2019 par le tribunal correctionnel de Valenciennes.

« NOUS NE POURRONS PAS GARANTIR VOTRE SÉCURITÉ »

Cette fois, la polémique est survenue après un passage du porte-parole du RN dans l'émission Télématin le vendredi 20 janvier. Sébastien Chenu y a déclaré "ne pas exclure d'aller manifester contre la réforme des retraites le 31 janvier prochain, comme déjà fait par le passé." Sur ses réseaux sociaux, Cédric Brun a alors



Sébastien Chenu et Cédric Brun se croiseront-ils sur la manif du 31 janvier à Valenciennes ?

réagi en ces termes : "M.Chenu, nous vous prévenons, si vous tentez une nouvelle fois d'infiltrer nos cortèges syndicaux nous ne pourrions pas garantir votre sécurité. Vous ne pouvez pas insulter les syndicalistes et les travailleurs à longueur d'année et ensuite venir comme une fleur dans les

manifestations. Laisser les travailleurs et leurs représentants défendre leurs intérêts sans tenter votre récupération nauséabonde."

Sébastien Chenu a alors répliqué : "Cette menace et tentative d'intimidation est grave et ne doit pas rester impunie."

Cette publication Facebook fait implicitement référence à l'agression subie par Sébastien Chenu le 15 Mars 2018 à Valenciennes par des syndicalistes de la CGT lors d'une manifestation, comme le démontrent les commentaires sous cette publication. Il s'agit ici d'un nouvel appel à la violence venant d'élus de structures politiques ayant appelé à voter pour Emmanuel Macron. Cédric Brun, élu de la République sort une nouvelle fois du champ républicain après avoir été épinglé pour avoir insulté Anne-Lise Dufour Tonini, Maire de Denain. Ce type d'individu se croit propriétaire du droit de manifester, il n'y a en cela aucune légitimité. Sébastien Chenu a en outre annoncé "saisir dès aujourd'hui les autorités politiques et judiciaires" et a regretté que cette "menace" intervienne "dans un contexte de tension particulière dans notre pays." Les captures d'écran ont été adressées par S. Chenu au préfet du Nord, ministre de l'Intérieur et procureur de Valenciennes.

Cédric Brun a, plus tard, toujours sur ses réseaux sociaux, ironisé sur cette réaction de Sébastien Chenu : "Quant un élu du RN, héritier de l'OAS et des cacouards te reproche d'être en dehors du champ républicain... Savoureux, non?"

Yannick LeFrère

EXPO À LA FABRIQUE DES ARTS Admirez 70 peintures, telles des photos

DENAIN La Fabrique des Arts de Denain, en partenariat avec le Centre Hospitalier, propose jusqu'au 15 mars une exposition d'aquarelles intitulée « Au clair de l'eau » de l'artiste denaisienne Colette Simoëns.

Colette Simoëns a commencé dans sa jeunesse par peindre à l'huile à l'école d'arts plastiques de Denain, « mais ma passion reste l'aquarelle », dit-elle. D'abord directrice d'école maternelle à Lille puis à Haveluy, Colette a pris sa retraite à 45 ans, ayant trois enfants. Elle a donc pu assouvir sa passion pour les tableaux. Sociétaire du Salon des Artistes Français depuis 2007, elle est également membre du Groupement des Artistes Denaisiens et de Valenciennes. Elle a été sélectionnée et a participé à de nombreux salons d'art dans toute la France comme au Grand Palais à Paris, à Versailles, Douai etc. Il serait trop long d'énumérer toutes ses distinctions et reportages consacrés. Mais Colette a notamment obtenu la Médaille d'or au concours de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras en 2004. « C'est la nature qui m'enchant, l'eau, la forêt, les arbres, les galets, le sable », confie-t-elle. Depuis 26 ans, elle peint un tableau en 15 jours minimum, selon le gabarit, et même un mois parfois : « Il y a tout le travail préparatoire. Ce qui me passionne, c'est le rendu et pour y arriver, il faut tester le papier, les pinceaux... Il faut jouer avec cela pour obtenir un tel résultat », explique l'artiste en montrant l'un des tableaux



Colette et son mari devant quelques-unes de ses œuvres exposées à la Fabrique des Arts.

exposés. Elle est très minutieuse et cela se ressent dans ses toiles, ses œuvres sont telles des photos. La couleur, les teintes, les formes, tout est pour elle « un enchantement. » « Je m'inspire de ce que je vois, là où je suis, chez moi, à la mer, dans une forêt. Le travail sur les

pierres me passionne, le rendu comme celui des galets. Dans ma famille on me disait que c'était moche, sans couleurs. Un jour, je suis repartie avec son mari d'une de mes expos en bord de mer où il y avait mes toiles avec des galets, et on a vu des gens photographier des galets sur la plage »,

explique Colette. L'artiste denaisienne photographie pratiquement tout ce qu'elle pourrait peindre et, dès que la sensation lui vient, l'émotion devant mère nature, elle se met à peindre. Les vagues, l'écume, les traces sur le sable... tout l'inspire. Ce sont donc 70 de ses tableaux qui sont exposés à la Fabrique des Arts de Denain et c'est un enchantement de venir les admirer.

Pratique

Site internet : www.colettesimoens.fr
Mail : colette.simoens@sfr.fr
Exposition « Au clair de l'eau » à La Fabrique des Arts, 30 avenue Jean-Jaurès, du 16 janvier au 15 mars.
Entrée libre : le lundi et le mercredi de 14 h à 18 h ; le samedi et le dimanche de 14 h à 17 h. Renseignements au 03 27 48 99 38.